

LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL
avril – mai – juin
N° 2 2016

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrégation P207078



- Bougez jeunesse !
- Encourager les étudiants
- 20 km, nous y étions
- La surdicécité
- Entre Nous

ligue braille ^{asbl} 

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 32 11
IBAN : BE11 0000 0000 4848
BIC : BPOTBEB1

LA CANNE BLANCHE



Rédaction et coordination : Catherine Claeys.

Ont collaboré à ce n° : Pierre-B. Bareel, Lise De Mey, Stéphane Depoorter, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Sabine Ghysens, Mohammed Hajjaoui, Noëlla Jardin, Rebecca Lévêque, Bruno Liesen, Floris Merckx, Valérie Staal, Khadija Tamditi, Magda Van Waes.

Photos : Quentin Declerck, Arnaud Ghys, Rebecca Lévêque, Charlotte Steenhaut, Nathalie Troonbeekx, Monique Van Thornhout.

Impression : Imprimerie Adam-Demortier.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 – BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'. Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : www.braille.be.

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : info@braille.be.

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.

- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avvertir !
- Maître du fichier : Ligue Braille asbl. Notre association respecte scrupuleusement la vie privée de ses donateurs et sympathisants suivant les termes de la loi du 08/12/1992. Leurs coordonnées ne sont transmises à aucune autre personne physique ou morale. Sur simple demande de votre part, les données vous concernant vous sont communiquées et mises à jour si nécessaire.
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

DANS CE NUMÉRO

Éditorial.....	p. 1
Coup de pouce aux étudiants aveugles.	p. 2
Bougez jeunesse !	p. 4
Ligue Braille : Retour sur 2015	p. 7
Accéder à l'écrit sans voir : Les systèmes sonores sont-ils suffisants ?.....	p. 15
La surdicécité : un handicap méconnu.....	p. 17
La Ligue Braille près de chez vous.....	p. 24
Le coin des volontaires : Ils sensibilisent le public au handicap visuel	p. 27
Nos joies, nos peines, remerciements	p. 33

- BrailleTech 2016 : votre rendez-vous d'octobre.
- En direct du BrailleShop : Des formes et des couleurs – Vive l'été.
- En direct du Service social : L'enseignement spécialisé en Wallonie et à Bruxelles – En Wallonie, saut d'index pour les loyers – Logements sociaux wallons : remboursement des suppléments – SPF Sécurité sociale et réforme Handicare – Service fédéral des pensions – Diabètes de type 2 : nouveau modèle de soins – MyFAMIMED – Voyages aériens et handicap : vos droits mieux garantis – 42 nouvelles places de stationnement PMR à Bruxelles – Les services répit – Unia : nouveau nom du Centre pour l'égalité des chances – Mutuelle : allocation pour l'aide d'une tierce personne.
- En direct du Service d'accompagnement : Session de sensibilisation à Bruxelles.
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – Trucs et astuces numériques – Des idées et des livres – Nouveau catalogue – Club de lecture – L'Amérique dans tous ses états – Hola, goeidag, hello, bonjour, ciao ! À la Ludothèque : nouveaux jeux.
- En direct du Service loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie – Activités pour la jeunesse – Activités pour les ados et jeunes adultes – À la découverte du cécifoot.

ENTRE NOUS



ÉDITORIAL.

Vive les vacances ! C'est ce que se disent tous les étudiants qui viennent de terminer leur année scolaire et sont tout heureux à la perspective de longues et merveilleuses vacances.

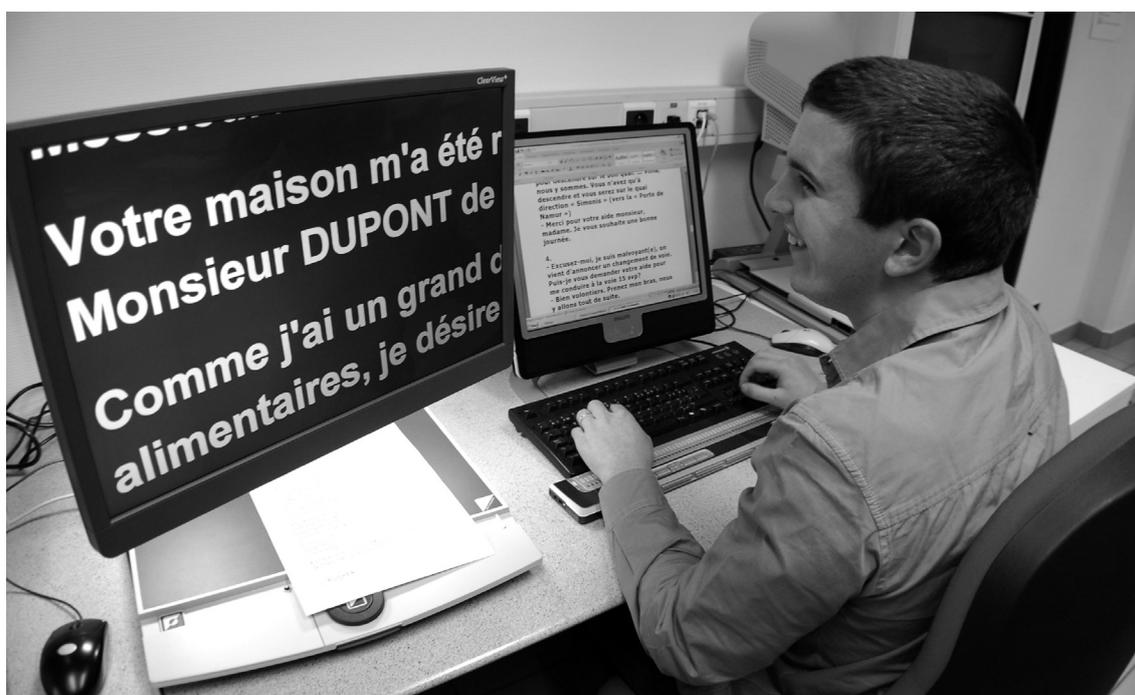
Ce contexte nous a incité à vous présenter les aides que la Ligue Braille offre aux élèves aveugles et malvoyants. Nous voulons les encourager à étudier et se former. Les études sont importantes, mais les loisirs aussi. Or l'offre d'activités de vacances pour les enfants et les jeunes en général tient rarement compte du handicap visuel. Notre association veut compenser ce manque en développant les activités spécifiquement conçues pour eux. Pour soutenir les jeunes aveugles et malvoyants et leur offrir les meilleures chances d'un bon départ dans la vie, nous avons besoin de vous : vos dons, même minimes, sont un encouragement inestimable. N'hésitez pas, pour ce faire, à utiliser le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de la Canne Blanche.

Nous espérons que les pages qui suivent vous seront aussi utiles qu'instructives. Elles vous présentent une synthèse des activités de la Ligue Braille en 2015, se penchent sur un handicap méconnu : la surdicécité, ou mettent en lumière nos volontaires qui s'impliquent chaque jour pour sensibiliser le public au handicap visuel.

À vous tous, fidèles lecteurs, nous souhaitons un très bel été !



COUP DE POUCE AUX ÉTUDIANTS AVEUGLES.



L'école et les études sont pour tous les enfants et les jeunes une étape essentielle dans la construction de leur avenir. Une scolarité réussie est un gage d'intégration sociale et d'épanouissement personnel. Et c'est encore plus vrai pour les jeunes aveugles ou malvoyants.

Entreprendre et poursuivre des études implique pour eux des efforts importants et nécessite du matériel parfois coûteux. C'est pourquoi il est essentiel de les encourager. Nos Services d'accompagnement et d'encadrement pédagogique sont là pour les épauler, mais un coup de pouce financier est un complément très motivant.

La Loterie Nationale octroie depuis plusieurs années des bourses d'études aux étudiants handicapés visuels qui sont dans l'enseignement ordinaire, aux niveaux secondaire, supérieur non-universitaire ou universitaire.



La Ligue Braille souhaite elle aussi apporter sa contribution à cet effort éducatif. Pour l'année scolaire 2015-2016, elle peut le faire grâce à l'apport de nombreux lecteurs de la Canne Blanche qui ont répondu à notre appel de mars 2015 et au Fonds Ouvry, du nom d'un généreux donateur. Ainsi, pour chaque candidature soutenue financièrement par la Loterie Nationale, une aide complémentaire de 25 % est octroyée par la Ligue Braille sur le montant de la bourse accordée par la Loterie Nationale.

Quant aux élèves aveugles et malvoyants de l'enseignement primaire ou de l'enseignement spécialisé, non aidés financièrement par la Loterie Nationale, ils le sont par la Ligue Braille, toujours grâce à vos dons et au Fonds Ouvry.

Les candidatures rentrent encore à l'heure où nous écrivons cet article et nous ne sommes donc pas en capacité de vous dire combien d'élèves aveugles ou malvoyants seront soutenus cette année. Nous ne manquerons pas de vous en informer en septembre.

Notre souhait est bien sûr de pouvoir poursuivre cette action pour la prochaine année scolaire. Ce qui nécessite de réalimenter le Fonds Ouvry. D'où notre appel : aidez-nous, grâce à vos dons, à rassembler des moyens financiers pour consolider ce fonds qui sera distribué aux étudiants aveugles ou malvoyants qui solliciteront une aide pour l'année 2016-2017.

Le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche vous permet de faire, vous aussi, un geste pour encourager un jeune déficient visuel à poursuivre ses études. Merci de votre soutien !



BOUGEZ JEUNESSE !

Après l'école, place aux loisirs ! À côté des bourses et de l'aide offerte au niveau scolaire, la Ligue Braille met en place de nombreux stages, journées insolites et activités de découverte pour la jeunesse.

Lors de chaque congé scolaire, les enfants aveugles et malvoyants peuvent profiter d'un stage entièrement adapté à leur handicap. Une thématique est chaque fois mise à l'honneur : le carnaval, le chocolat, la Belgique, Halloween, la biodiversité, etc. Pour la parcourir, des ateliers de bricolage, de cuisine, des quiz, des lectures, des promenades, des rencontres avec des professionnels et des visites de musées sont prévus. Les stages se déroulent soit à Bruxelles, soit ailleurs, en résidentiel. Le dernier stage a eu lieu en pleine campagne, à Templeuve. Une formidable aventure pour les enfants ! Au sein d'une ferme pédagogique appelée l'Anondor, ils ont pu se balader à dos d'âne, prendre soin de tous les animaux – y compris des cochons d'Inde ! –, goûter du lait d'ânesse et découvrir la production de la laine et du blé.





En visite chez les pompiers à De Haan.

Un stage un peu particulier se déroule également chaque année en juillet. Il s'agit du stage d'autonomie à la mer durant lequel les enfants déficients visuels apprennent à se débrouiller seuls dans la vie quotidienne. Beurrer sa tartine, faire ses lacets, ranger ses vêtements et faire sa toilette sont des apprentissages que doivent faire tous les enfants, ce qui n'est pas toujours facile... Encore moins avec un handicap visuel ! C'est pourquoi les accompagnatrices de la Ligue

Braille prévoient des activités bien précises pour que les enfants prennent de l'assurance et deviennent plus indépendants. Tout ceci en s'amusant beaucoup évidemment ! Durant le stage, les enfants ont aussi l'occasion de jouer sur la plage, de faire du cuistax, de rencontrer des dauphins et des otaries au Boudewijn Seapark et même de visiter une caserne de pompiers !

Deux journées extraordinaires font le bonheur des enfants déficients visuels : le BrailleDay et la Saint-Nicolas. Ce 26 avril a eu lieu le BrailleDay 2016. L'événement a rassemblé plus de cent enfants aveugles et malvoyants dans les locaux de la Ligue Braille à Bruxelles. Venus accompagnés par leurs professeurs, ces enfants scolarisés dans des écoles spécialisées ont vécu une journée magique ! Une fois franchies les portes de la Ligue Braille, un pilote d'avion



Atelier truffes en chocolat.



Atelier djembé au BrailleDay.



Danseur de country.

les attendait pour les emmener faire le tour du monde au travers des sens du toucher, de l'ouïe, du goût et de l'odorat. En parcourant les cinq continents, ils ont appris à jouer du djembé, ont découvert divers ingrédients de la cuisine asiatique, ont confectionné des truffes en chocolat belge, ont touché l'Australie du bout des orteils et des doigts, et ont fini par manger des hot-dogs en compagnie de danseurs de country ! En décembre, la rencontre avec Saint-Nicolas est un moment attendu de tous. Cadeaux, bonbons et animations variées donnent à cette journée un air de fête et offrent le sourire à tous.

Bien sûr, la Ligue Braille n'oublie pas les adolescents en quête de sensations. Les sorties qui leur sont dédiées sont on ne peut plus insolites ! Tour de piste au côté d'un pilote chevronné à Francorchamps, plongée sous-marine à Nemo 33 et skydiving sont les dernières en liste. Et tous attendent la prochaine attraction avec impatience !

Enfin, pour se divertir, enfants et ado-



S'envoyer en l'air avec le skydiving.



lescents peuvent compter sur la Bibliothèque et la Ludothèque de la Ligue Braille. Les bibliothécaires mettent à disposition des livres tactiles pour les petits et veillent à ce que l'offre pour la jeunesse s'enrichisse en continu – tant en audio qu'en grands caractères et en braille. Un périodique audio, « Tapage », est aussi édité trimestriellement pour informer les jeunes sur l'actualité, la nature, les sciences, le sport, la culture, etc.

Avoir du temps libre et s'épanouir au travers d'activités diverses est un droit fondamental à ne pas prendre à la légère. En jouant, on s'ouvre au monde, en riant, on peut prendre confiance en soi, et en partageant de bons moments, on apprend à vivre ensemble. Ainsi, via toutes ces activités, la Ligue Braille espère offrir aux jeunes aveugles et malvoyants l'opportunité de faire des expériences, de rencontrer d'autres personnes vivant les mêmes difficultés et surtout leur préparer un bel avenir.

LIGUE BRAILLE : RETOUR SUR 2015 !

Le rapport d'activités 2015 de la Ligue Braille a été présenté et approuvé lors de son Assemblée Générale du 29 avril 2016. L'occasion pour nous de vous livrer une synthèse de l'année 2015 au travers de nos 4 missions.

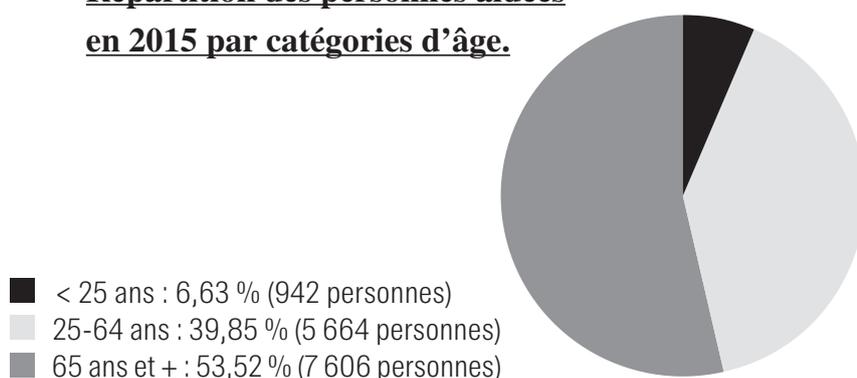
Mission n° 1 : Soutenir les personnes aveugles et malvoyantes pour qu'elles puissent développer leur autonomie et être incluses dans la société.

En 2015, nos collaborateurs ont beaucoup travaillé pour répondre à une demande de soutien toujours croissante.



L'aide apportée par la Ligue Braille couvre les différents âges et aspects de la vie.

Répartition des personnes aidées en 2015 par catégories d'âge.



14 212
c'est le nombre de
personnes aveugles et
malvoyantes aidées par
la Ligue Braille
en 2015.

Un autre regard sur le quotidien.

S'habiller, cuisiner, prendre soin de son bébé, apprendre le braille, se déplacer avec une canne blanche et/ou un chien-guide, choisir et utiliser du matériel adapté, suivre des cours d'informatique... Il existe de nombreuses formations et accompagnements dont peuvent bénéficier les personnes malvoyantes ou aveugles. En 2015, la demande a fort augmenté.

Un éclairage adapté facilite les tâches de la vie quotidienne comme lire, écrire ou encore cuisiner. En 2015, la Ligue Braille a ouvert son Labo de lumière. Grâce à une analyse personnalisée sur leurs besoins en lumière (entretien individuel), les personnes malvoyantes reçoivent des conseils sur la façon d'optimiser l'éclairage dans leur lieu de vie. Pour leur fournir le meilleur avis possible, l'espace comporte un coin cuisine, un poste de travail, un salon et une salle à manger. Parce que les contrastes et l'aménagement d'un lieu jouent également un rôle

1 085
personnes ont bénéficié
d'une aide
en accompagnement
en 2015.



Les personnes malvoyantes reçoivent des conseils personnalisés sur leurs besoins en lumière.

dans la vision, le Labo de lumière est équipé de différents rideaux, meubles et objets.

La Ligue Braille organise chaque année un grand salon du matériel adapté aux personnes déficientes visuelles : le BrailleTech. L'occasion pour elles de découvrir, tester et comparer toutes sortes d'aides techniques. En 2015, le BrailleTech fut à nouveau un réel succès !

Un autre regard sur les études et le travail.

Entreprendre et poursuivre des études implique des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants. C'est pourquoi la Ligue Braille est à leurs côtés. En outre, grâce à l'aide du Fonds Ouvry et de généreux donateurs, 93 étudiants ont pu bénéficier d'une bourse d'études pour l'année académique 2014-2015.

À la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent l'information dont elles ont besoin pour pouvoir se lancer sur le marché du travail. En même temps, elles peuvent suivre une formation professionnelle adaptée à leur handicap. Les jobcoaches les aident à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. En 2015, le nombre de personnes suivies dans leur démarche pour trouver ou maintenir

68 %
des personnes
ont terminé avec
succès leur processus
d'intégration
professionnelle.

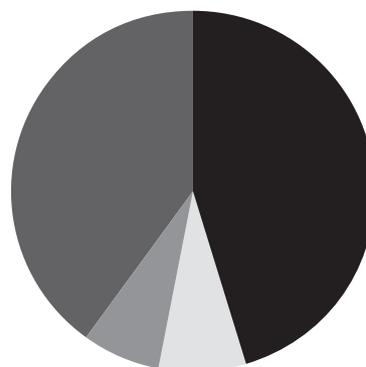
LA CANNE BLANCHE

un emploi était en nette progression, en dépit d'un contexte économique difficile. Cette augmentation a également eu un impact significatif sur le nombre d'aménagements de postes de travail.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé un emploi ?



Les experts de la Ligue Braille forment à l'utilisation d'outils informatiques adaptés à la déficience visuelle (synthèse vocale, logiciel d'agrandissement, etc.).



Un autre regard sur les loisirs.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée sont quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de rompre l'isolement, de s'instruire et de se détendre. En 2015, la Ligue Braille a organisé pour elles de nombreuses activités adaptées, telles que la visite du MAS à Anvers, de l'exposition « Van Gogh au Borinage » à Mons, d'un musée d'orgues et d'une parfumerie. Les frontières ont aussi été franchies lors de deux excursions en Alsace et à Lille. Les jeunes ont pu faire le plein de sensations à l'Airspace Indoor Skydiving ! Et pour les en-



Quelques membres de la Ligue Braille prennent la pose lors de l'excursion en Alsace.



fants, notre traditionnel BrailleDay les a emmenés au Musée Gallo-Romain de Tongres pour une journée remplie de découvertes.

Les enfants comme les adultes handicapés visuels peuvent emprunter gratuitement dans notre Bibliothèque des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. En 2015, la Bibliothèque s'est dotée d'un Espace Public Numérique permettant aux personnes déficientes visuelles d'avoir accès à un ordinateur adapté, une vidéo-loupe, différents outils de lecture (iPad, liseuses, lecteurs DAISY) et de faire des recherches sur Internet. Son inauguration le 12 février 2015 nous a aussi donné l'occasion de mettre en avant « Manon », la voix de synthèse intelligente dont s'est équipé notre Studio en début d'année. Grâce à « Manon », il est aujourd'hui possible d'étoffer encore plus vite le catalogue de la Bibliothèque.

Au 31/12/15
plus de **13 800**
livres audio étaient
disponibles sur notre
Bibliothèque
en ligne

Mission n° 2 : Représenter et interpeller.

Les personnes handicapées visuelles doivent pouvoir être autonomes et s'intégrer dans la société. Mais ce n'est possible que dans une société inclusive. C'est pourquoi la Ligue Braille s'attelle à défendre leurs droits et leurs intérêts auprès des différents niveaux de pouvoir.

- La sixième réforme de l'État modifiera dans certaines régions la fonction consultative. En 2015, la Ligue Braille a entrepris des démarches pour que les personnes handicapées et les associations représentatives puissent continuer à défendre leurs droits.
- En tant que membre du Belgian Disability Forum (BDF), la Ligue Braille contribue à l'important travail de mise en conformité des législations



belges avec les dispositions de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

- En 2015, les anciens membres du projet NOOZO (Niets Over Ons Zonder Ons), dont la Ligue Braille faisait partie, ont poursuivi leurs démarches auprès des responsables politiques pour qu'un conseil d'avis des personnes handicapées soit mis en place en Flandre.

Mission n° 3 : Informer et sensibiliser.

Pour diffuser les informations relatives au handicap visuel aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'au grand public, la Ligue Braille utilise différents canaux : le site internet, les réseaux sociaux, son périodique trimestriel La Canne Blanche, une newsletter, etc.

Pour mieux faire connaître les besoins des personnes déficientes visuelles et promouvoir ses services, la Ligue Braille mène régulièrement des actions de sensibilisation. Des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille sont ainsi proposées aux écoles, associations et à d'autres groupes de personnes intéressées. En 2015, 1 872 visiteurs y ont pris part.



En 2015, la « Semaine de la Ligue Braille », grande campagne organisée chaque année par notre association, a porté sur la malvoyance, avec pour message : « La malvoyance d'un instant n'est pas celle d'une vie ». Un spot TV a été diffusé sur la RTBF (La Une et La Deux) et sur la VRT (Één

Affiche diffusée lors de la Semaine de la Ligue Braille 2015.



et Canvas), de grandes affiches ont été placées dans le métro bruxellois, un dépliant d'information a été largement distribué et un concours de dessins a été organisé pour les enfants.

Dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18 et grâce au soutien de VisitBrussels et de la Région de Bruxelles-Capitale, la Ligue Braille a réalisé une exposition: « Aveugles de guerre. Réapprendre la vie à l'Institut de Boitsfort (1919-1922) ». Dans cet institut, créé par la reine Élisabeth, les aveugles de guerre pouvaient se réadapter à la vie professionnelle et sociale au lendemain de la Grande Guerre.

En 2015, nous avons également participé à différents événements, foires et salons de Belgique, comme la Foire du livre, les 20 km de Bruxelles, Soins & Santé à Namur, les 24 heures à pied d'Ath, Ziezo à Anvers, REVA à Gand, Actief 50 à Genk, etc.

569
coureurs ont participé
aux 20 km de Bruxelles
dans l'équipe de
la Ligue Braille !



*Notre stand
à la Foire
du Livre 2015.*



Mission n° 4: Soutenir la recherche en ophtalmologie.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est épaulée par un Comité scientifique composé des professeurs responsables de tous les centres ophtalmologiques des universités de Belgique, et présidé par le professeur Jean-Jacques De Laey. En 2015, 7 jeunes chercheurs, sélectionnés par un jury international, ont reçu chacun un prix de la Fondation pour les aveugles à hauteur de 60 000 euros au total: Basamat Almoallem (UZ Gent), Giulia Ascari (UZ Gent), Lies De Groef (KUL), Sarah Libert (ULB), Deborah Lipski (ULB), Steffi Matthyssen (UZA), Karel Van Keer (KUL).

Toutes ces missions n'auraient pu être remplies sans l'aide de nos 125 collaborateurs et 408 volontaires.

Nous avons également pu compter sur le soutien de très nombreux donateurs et souscripteurs de notre Tombola, ainsi que sur les contributions de plusieurs entreprises et pouvoirs subsidants.

Un chaleureux merci à tous!

Le saviez-vous ?

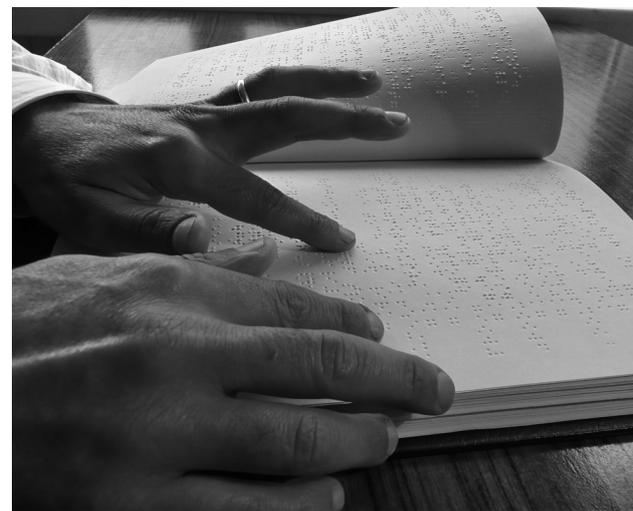
La Ligue Braille est financée à **73,05 %** par la générosité du public. Seuls **26,95 %** de nos besoins sont couverts par des subsides.



ACCÉDER À L'ÉCRIT SANS VOIR : LES SYSTÈMES SONORES SONT-ILS SUFFISANTS ?

Pendant longtemps, la lecture à voix haute par un tiers a été la seule modalité d'accès à l'écrit pour les personnes aveugles. De nos jours, elle est encore largement pratiquée dans la vie quotidienne. Les enregistrements sonores et la synthèse vocale s'inscrivent dans cette tradition, avec l'avantage important de permettre une lecture en toute autonomie et dans le respect de l'intimité.

Dans les systèmes de synthèse vocale, un logiciel transforme un texte numérisé en texte audio par le biais d'une voix artificielle. Ce procédé permet l'accès instantané à un document numérisé ou encore la réalisation d'enregistrements sonores dans des délais très courts.



Le braille indispensable pour maîtriser l'orthographe.

Les progrès des systèmes de synthèse vocale ont contribué à favoriser la lecture auditive, au détriment bien souvent de la lecture en braille. De plus en plus d'étudiants déficients visuels travaillent à l'aide de documents sonores. Or, négliger le braille au profit des supports sonores n'est pas sans conséquence. Le braille reste en effet incontournable pour acquérir une véritable maîtrise du texte, car il permet de le transcrire dans son intégralité : orthographe, ponctuation, caractères spéciaux, minuscules et majuscules, soulignés et italiques, disposition des titres et des paragraphes, tableaux, formules mathématiques et scientifiques, notes de musique. Contrairement à la lecture sonore, la page en braille favorise les anticipations contextuelles. Elle offre la possibilité d'une lecture analytique tout en évitant les pièges



liés aux homophonies, que la synthèse vocale ne parvient pas toujours à déjouer.

Lire un texte en braille donne accès à l'écrit dans toute sa richesse. Or l'avantage de l'écrit sur l'oral est de permettre de mieux fixer la connaissance, d'organiser la pensée, de mémoriser l'information. Christian Coudert, spécialiste de l'informatique adaptée et aveugle complet, affirme sans détour : « ne pas maîtriser la lecture, c'est risquer l'illettrisme. C'est le danger qui guette aujourd'hui les jeunes aveugles qui utilisent de plus en plus les supports audio : l'écoute d'un texte, dont le rythme est imposé par le locuteur – ou le synthétiseur vocal –, ne permet pas de fixer son attention. Lorsqu'un enregistrement audio ou un texte lu par synthétiseur défile, même si un mot ou une expression est mal compris, même si la pensée s'égaré, on ne s'oblige pas, le plus souvent, à revenir en arrière et réécouter ce que l'on a manqué »¹.



Combiner braille et synthèse vocale.

Dans la pratique toutefois, le braille et les systèmes sonores ne s'excluent pas l'un l'autre. Bien au contraire, ils se complètent. Un bon lecteur de braille peut préférer lire un livre enregistré sur CD DAISY pour se détendre. Pour se servir au mieux d'un ordinateur, l'utilisation conjointe du braille et de la synthèse vocale est un atout indéniable. Ainsi, il est courant de choisir la synthèse vocale pour parcourir un document tout en contrôlant sur l'afficheur braille l'orthographe de certains mots ou

1. Christian Coudert, « Le braille n'a pas dit son dernier mot », dans *Valentin Haiïy Actualités*, n° 108, 2012, p. 5-10.



l'écriture d'abréviations ou de termes en langue étrangère, forcément mal prononcés par une synthèse en langue française.

La révolution du braille a été d'offrir aux personnes aveugles un accès entier et autonome à l'écrit tout en permettant des performances de lecture qui se rapprochent de celles des personnes voyantes. Certes, le braille exige un apprentissage, qui peut s'avérer ardu pour ceux qui deviennent aveugles tardivement. Toutefois, il est toujours l'outil fondamental pour acquérir la maîtrise du texte, tant à la lecture qu'à l'écrit. L'élève ou l'étudiant qui se contente des supports sonores et néglige le braille se prive d'un précieux atout pour réussir dans les études et la vie professionnelle. La clé du succès consiste à combiner ces outils complémentaires pour bénéficier de l'accès le plus large possible au domaine de l'écrit, véhicule par excellence de la pensée et de l'information.

LA SURDICÉCITÉ : UN HANDICAP MÉCONNU.

Handicap rare, méconnu et complexe, la surdicécité¹ est le résultat de la perte ou réduction combinée de la vision et de l'ouïe. Elle est définie comme un handicap unique et spécifique qui affecte principalement la communication, la socialisation, la mobilité et la vie quotidienne.

La qualité de vie des personnes sourdaveugles est grandement influencée par

1. Le terme « surdi-cécité » est encore couramment utilisé mais comme de nombreux auteurs, nous prendrons le parti d'écrire « surdicécité » sans trait d'union pour souligner qu'il s'agit d'un handicap spécifique et non de la simple conjonction de deux déficiences sensorielles. Dans le même esprit, nous utiliserons la dénomination « sourdaveugle » plutôt que « sourd-aveugle ».



la communication et les relations avec les membres de la famille et les amis, l'accès à des ressources adéquates en matière d'éducation, d'activité et de vie sociale ².

Un handicap sensoriel multiforme.

La plupart des personnes sourdaveugles ont un certain degré de vision et/ou d'audition. Seule une minorité d'entre elles sont complètement sourdes et aveugles. Les autres peuvent présenter les combinaisons suivantes : sourde et malvoyante, malentendante et aveugle, malentendante et malvoyante. Ces personnes peuvent donc, le cas échéant, porter des aides optiques et/ou auditives pour optimiser leur reliquat visuel et/ou auditif.

Les causes de la surdicécité sont multiples. De nos jours, la cause principale est la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) associée à la presbycusie (perte progressive de l'audition liée à l'âge). La deuxième cause la plus citée est le syndrome d'Usher, maladie dégénérative d'origine génétique, caractérisée par une surdit e cong enitale et une r etinopathie pigmentaire conduisant  a la c ecit e. Parmi les causes fr equentes, il faut encore mentionner le syndrome CHARGE ³, un syndrome d'anomalies cong enitales multiples, et la rub eole cong enitale. Celle-ci est toutefois en recul gr ace  a la vaccination.

Les implications et l'impact de la surdic ecit e varient tr es fortement selon le stade de d eveloppement de la personne au moment o u le handicap survient.

2. D efinition tir ee des instances de l'organisation Deafblind International (cit e par Bernard, 2013).

3. Parmi ces anomalies figurent notamment le colobome, qui peut toucher le d eveloppement du cristallin, de l'iris, de la choro ide ou de la r etine, et des malformations de l'oreille externe, moyenne ou interne.



1) Surdicécité congénitale.

Il est question de surdicécité congénitale lorsque l'enfant naît sourdaveugle ou le devient avant d'avoir acquis les bases du langage. Le handicap combiné des sens de la vue et de l'ouïe est particulièrement préjudiciable à un stade aussi précoce du développement de l'individu. Les obstacles à la prise en charge pédagogique sont très importants, d'autant que le handicap sensoriel peut, comme dans le cas du syndrome CHARGE, être accompagné d'autres types de déficiences : anomalies cardiaques, troubles de l'équilibre, etc.

2) Personnes nées sourdes ou malentendantes et qui perdent la vue.

Ces personnes ont grandi en tant que personnes sourdes ou malentendantes et ont développé des moyens de communication essentiellement visuels, comme la langue des signes, la lecture labiale (lecture sur les lèvres) ou le LPC (Langue Parlée Complétée, méthode qui optimise la lecture labiale). La perte du sens de la vue les oblige à acquérir de nouveaux modes de communication et à se reconstruire pour retrouver leur autonomie dans les déplacements et la vie quotidienne.

3) Personnes nées aveugles ou malvoyantes et qui perdent l'ouïe.

Cette situation est plus rare que les précédentes. Généralement, ces personnes n'ont pas de difficultés à s'exprimer car elles maîtrisent la langue parlée et ont accès à l'information écrite grâce au braille ou à l'agrandissement des caractères. La perte du sens de l'ouïe les rend toutefois incapables de percevoir normalement la parole de leurs interlocuteurs. D'où le recours à des aides auditives (systèmes d'amplification) ou à des procédés de perception tactile de la voix (méthode « Tadoma », cf. ci-dessous). Si la surdité est trop profonde, le braille devient souvent le principal outil pour la conversation, notamment

LA CANNE BLANCHE

via la barrette braille ou des appareils comme le Tellatouch, qui permettent à la personne sourdaveugle de lire en braille le message produit par l'interlocuteur à partir du clavier standard de l'appareil.



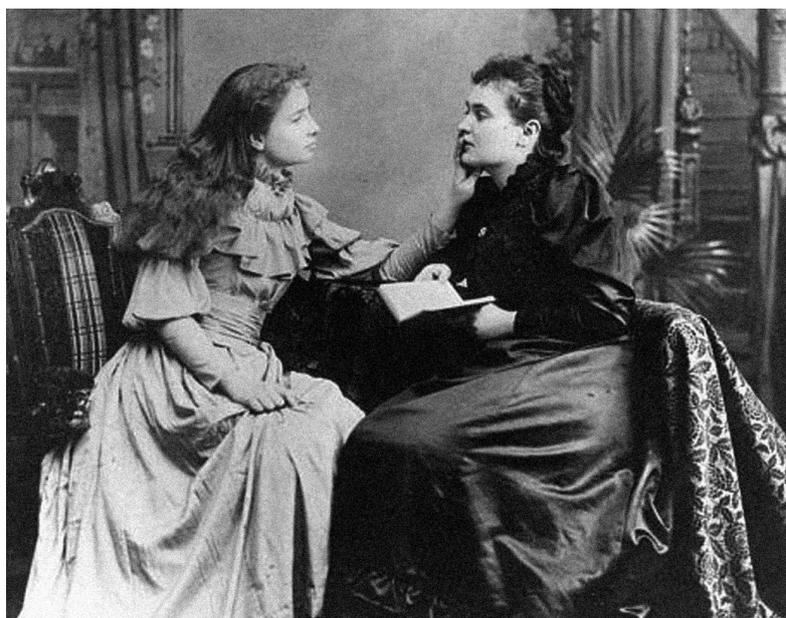
Le Tellatouch permet à la personne sourdaveugle de lire le braille tapé par son interlocuteur.

4) Personnes qui deviennent sourdaveugles tardivement.

Cette catégorie est largement majoritaire puisque, selon les estimations, elle représente la moitié des cas de surdicécité. Leur nombre pourrait même être sous-estimé car il s'agit bien souvent de personnes âgées dont les déficiences sensorielles sont mises sur le compte de la vieillesse. Elles ne sont par conséquent ni diagnostiquées, ni prises en charge de manière spécifique. Or la surdicécité a un impact négatif considérable sur leur communication, leur bien-être et le risque d'isolement social.

Modes de communication.

L'exemple resté célèbre de Helen Keller a montré que les personnes sourdaveugles ne sont pas condamnées à l'isolement. Cette jeune Américaine née en 1880, devenue sourdaveugle à l'âge de dix-neuf mois, a pu apprendre à lire, écrire et parler grâce aux efforts opiniâtres d'une éducatrice malvoyante, Ann Sullivan. Helen Keller a décroché un diplôme universitaire et est devenue



Helen Keller et Ann Sullivan conversant en Tadoma.



une écrivaine, conférencière et militante socialiste et féministe connue dans le monde entier.

Il n'y a pas de méthode prédominante qui revendiquerait le titre de « langue des sourdaveugles », mais plutôt une combinaison de modes de communication en fonction des possibilités et de la situation de chaque individu. Le cas échéant, le reste de capacité visuelle et/ou auditive est mis à profit. La langue parlée et le texte en grands caractères sont les modes de communication les plus fréquents.

Il existe différentes méthodes spécifiquement adaptées pour les personnes sourdaveugles. Les plus répandues sont :

- **LORM** : les mots sont épelés en traçant sur les doigts et dans la paume de la main des points ou des traits qui représentent les lettres de l'alphabet.
- **TADOMA** : la personne sourdaveugle pose les mains sur le visage de son interlocuteur pour capter ses paroles à travers les vibrations des cordes vocales, le mouvement des lèvres et les variations du souffle.



Échange en Tadoma à la Perkins School for The Blind.

- **LANGUE DES SIGNES TACTILE** : la personne sourdaveugle pose les mains sur celles de son interlocuteur qui « signe ». Cette méthode est



réservée aux personnes sourdes qui ont acquis la langue des signes avant de perdre la vue.

- **COMMUNICATION HAPTIQUE**: elle se pratique en touchant certaines parties du corps de la personne sourdaveugle, afin de transmettre des informations non verbales sur l'environnement, les personnes, les mimiques, l'intonation de la voix, ... Cette méthode est utilisée en complément d'un autre moyen de communication.



Langue des signes tactile.

La surdicécité en Belgique.

La surdicécité est encore mal connue en Belgique. À défaut de statistiques officielles, il faut se référer aux chiffres de prévalence donnés pour d'autres pays. Or ceux-ci sont eux-mêmes très fluctuants, en raison des différences dans la manière de définir le handicap et dans la méthodologie suivie pour le recensement. Selon les données fournies par le CRESAM (Centre national de Ressources pour Enfants et Adultes Sourdaveugles et Sourds Malvoyants) en France, le nombre de personnes sourdaveugles par rapport à la population générale se situerait, selon les pays, entre 4,5 et 11 pour 100 000. En appliquant ces chiffres à la population belge, il y aurait dans notre pays entre 504 et 1 132 personnes atteintes de surdicécité. Toujours selon le CRESAM, dans l'estimation la plus élevée, la moitié serait des personnes âgées, pour la plupart devenues sourdaveugles tardivement. L'autre moitié se répartirait comme suit: 35 % de personnes devenues sourdaveugles et 15 % de personnes sourdaveugles de naissance.



Malgré l'imprécision des statistiques, il faut retenir que le double handicap sensoriel concerne en majorité les personnes de plus de 65 ans. Avec le vieillissement de la population, la surdicécité est donc de plus en plus répandue.

Un handicap non reconnu.

En Belgique, la surdicécité n'est pas reconnue comme handicap spécifique. Il n'y a donc ni prise en charge ni encadrement pédagogique adapté. Les enfants et adolescents sourdaveugles sont orientés vers l'enseignement de type 6 destiné aux jeunes aveugles ou malvoyants, ou l'enseignement de type 7 pour jeunes sourds ou malentendants. Certains se retrouvent même dans des établissements de type 1 et 2, pour jeunes présentant un retard mental léger ou profond. Ces solutions inadéquates compromettent la bonne conduite de leur formation, en l'absence de stimulations adaptées.

Pourtant, le Parlement européen a adopté en 2004 une « Déclaration sur les droits des personnes sourdes-aveugles », qui reconnaît la surdicécité comme handicap à part entière et invite les institutions européennes et les États membres à reconnaître et appliquer les droits des personnes sourdaveugles. Cette déclaration n'a jamais été ratifiée par la Belgique. Notre pays a pourtant ratifié en 2009 la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, qui stipule notamment que les États signataires doivent veiller « à ce que les personnes aveugles, sourdes ou sourdes et aveugles – et en particulier les enfants – reçoivent un enseignement dispensé dans la langue et par le biais des modes et moyens de communication qui conviennent le mieux à chacun, et ce, dans des environnements qui optimisent le progrès scolaire et la sociabilisation ». Une telle reconnaissance serait une étape certes symbolique, mais décisive pour ouvrir la réflexion sur une prise en charge appropriée de la surdicécité en Belgique et enfin sortir de l'ombre ce handicap méconnu.



LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

Durant toute l'année, la Ligue Braille organise différents événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes et sensibilise le public au handicap visuel.



RELife à Genk.



Au Salon Autonomies.

Informers les seniors et les personnes handicapées.

Au début du printemps, la Ligue Braille est allée à la rencontre de nombreux seniors et personnes déficientes visuelles lors des événements suivants : **Hulpmiddelenbeurs Visuu Activa** à Roulers, le **Salon des Aînés et des Personnes handicapées** à Châtelet, **RELife** à Genk, le **Salon Autonomies** à Namur, les **Demodagen low vision Voorzorg** de Saint-Trond et l'événement **wALLk-IN** à Wachtebeke. Tous les visiteurs – y compris parfois des professionnels de la santé – ont pu découvrir du matériel adapté au handicap visuel, recevoir des informations sur les services gratuits de la Ligue Braille, emporter de la documentation – notamment le nouveau guide « Vivre avec la malvoyance, c'est possible » – et poser toutes leurs questions.



Grande sensibilisation.

Le Salon de la santé et du bien-être de Braine-l'Alleud, la **Fête de l'Iris** et les **20 km de Bruxelles** ont permis de sensibiliser un très large public, et ce de façon très variée.

À Braine-l'Alleud, une assistante sociale de la Ligue Braille a présenté les services de la Ligue Braille aux visiteurs. Lors de la **Fête de l'Iris** à Bruxelles – qui se déroulait justement le 8 mai – les enfants ont réalisé des dessins et des colliers pour leurs mamans... et cela les yeux bandés ! Ces démarches de sensibilisation se poursuivront bien entendu les mois prochains : aux **Gentse Feesten** de Gand et à la **Foire de Libramont** en juillet, et à Liège, les 3 et 4 septembre avec un stand à **Retrouvailles**.



À la Fête de l'Iris.

Lors de ce genre d'événements, le braille est souvent présenté aux visiteurs en leur apprenant à taper leur prénom avec une machine à écrire le braille en s'aidant d'un alphabet. Cette année, la Ligue Braille a édité un tout nouveau document présentant l'alphabet braille et son inventeur, Louis Braille. Il est désormais disponible sur nos stands, venez le découvrir !

Les 20 km en chiffres.

Lors de la 37^e édition des 20 km de Bruxelles, 717 coureurs ont porté les couleurs de la Ligue Braille. Cela fait donc 14 340 km parcourus, des milliers d'autres coureurs et de spectateurs sensibilisés au handicap visuel, et surtout près de 22 000 euros récoltés pour soutenir les projets destinés aux enfants déficients visuels !



Pour atteindre ces différents records, la Ligue Braille a pu compter sur différentes entreprises et organismes sponsors (Actiris, ARGB, Arva Buro, Auxipress, Base Company, Bobex, Candriam, Degroof Petercam, Digitas LBi, EASI, Globetrade, Novartis, Schröder, Valeo, Veolia, Witloof production), mais également sur Michel Siffert, « Coureur en or 2016 », qui a récolté 415 euros en se faisant parrainer. Merci aussi à Marsh (ACE) qui nous a offert la couverture d'assurance pour l'équipe.



Michel Siffert, coureur en or .



Du côté des scores, l'équipe de la Ligue Braille est 5^e sur 466 équipes et 1^{re} pour les équipes associatives. Notre coureur le plus rapide, Yahahia Oumarou, a décroché la 21^e position avec une course de 1 h 08 m 44 s. Pour conclure, mille mercis à tous ceux qui ont contribué au succès de cette édition et à l'année prochaine ! Notez déjà la date : ce sera le 28 mai 2017.

*Yahahia Oumarou,
notre champion !*



L'emploi des personnes handicapées visuelles.

La Ligue Braille tient parfois des stands sur un thème bien spécifique. C'était le cas lors des portes ouvertes de Bruxelles Formation où le Centre de formation professionnelle (CFP) a présenté ses services. Le CFP a pour particularité d'offrir des formations entièrement adaptées aux personnes aveugles et malvoyantes. Il est ensuite relayé par le Service d'insertion professionnelle (SIP) qui accompagne les personnes formées dans leur recherche d'emploi.

LE COIN DES VOLONTAIRES. SENSIBILISER, LES VOLONTAIRES Y CONTRIBUENT !

Nous connaissons tous l'expression « On n'est jamais trop vieux pour apprendre » ! C'est pourquoi la Ligue Braille peut compter sur de nombreux volontaires pour sensibiliser le grand public au handicap visuel.

Quelles sont les situations difficiles auxquelles sont confrontées les personnes aveugles et malvoyantes au quotidien ? Comment une personne ayant une déficience visuelle peut-elle lire ou écrire ? Quelles aides techniques permettent d'effectuer les tâches de tous les jours avec plus de facilité ?

Ce sont là quelques exemples de questions auxquelles répondent les volontaires via différents canaux.



La Ligue Braille près de chez vous.

En tant que lecteur de La Canne Blanche, vous connaissez notre rubrique «La Ligue Braille près de chez vous». Pour venir à votre rencontre et promouvoir ses services, la Ligue Braille participe à de nombreux événements, salons et foires dans toute la Belgique. En Wallonie, nous étions au salon Soins & Santé à Namur, aux Retrouvailles de Liège, aux 24 heures à pied d'Ath, à la Foire de Libramont, au Salon des arts ménagers à Charleroi, etc. En Flandre, nous étions par exemple à Reva à Gand, au salon Ziezo à Anvers, à Visuu Activa à Roulers, à Actief 50 à Hasselt, etc. À Bruxelles, nous étions à la Foire du livre, aux 20 km de Bruxelles, au salon des seniors à Woluwe. Nous avons aussi animé une session de sensibilisation au handicap visuel au Westland Shopping Center.



Emile Ponnet anime notre stand à la Fête de l'Iris.



Une majorité des stands ont été animés par des volontaires de la Ligue Braille. Émile Ponnet raconte pourquoi il a choisi ce type de mission en tant que volontaire : «Le contact social est pour moi très important. Chaque stand est différent. Lorsqu'un stand se déroule à l'extérieur, il est plus facile d'établir des contacts avec les visiteurs. Quand il s'agit de salons spécifiques destinés aux seniors ou aux personnes présentant un handicap, on peut alors fournir des informations plus précises. C'est cette diversité de situations que j'apprécie.»

Visites guidées de la Ligue Braille et du Musée Braille.

Qui peut le mieux expliquer ce que signifie être aveugle ou malvoyant ? Les personnes porteuses d'une déficience visuelle, bien sûr ! C'est ce qu'ont pu expérimenter 1 872 personnes qui, en 2015, ont visité la Ligue Braille et/ou le Musée Braille.

Pendant environ 2 heures, les visiteurs reçoivent des informations au sujet de la déficience visuelle. De nombreuses aides techniques leur sont montrées ainsi que des jeux adaptés qu'ils peuvent manipuler. La visite se termine par une démonstration de l'utilisation de la canne blanche. Ils peuvent ainsi essayer de se déplacer les yeux bandés avec une canne blanche dans notre espace dédié à la locomotion.

Pierre Bol est malvoyant et fait partie des guides volontaires depuis quelques années : «Au cours d'une des visites, j'avais appris lors des discussions qu'un des enseignants présents avait un enfant ayant une maladie visuelle congénitale. À la fin de la visite guidée, il était rassuré à l'idée qu'une personne déficiente visuelle puisse vivre de façon autonome.»

Au Musée Braille, les visiteurs peuvent découvrir l'histoire de l'écriture braille et voir comment le braille se décline pour offrir une aide dans tous les domaines de la vie.



Grâce à l'implication de nos volontaires, nous pouvons organiser tous les mercredis une permanence pour permettre aux personnes qui le souhaitent de visiter le Musée sans rendez-vous. Michèle Croonenberghs est guide au Musée Braille. Elle a vécu il y a quelques années une expérience particulière : « En 2009, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Braille, la princesse Mathilde est venue visiter le Musée Braille. J'étais chargée, avec deux jeunes filles aveugles, de l'informer des applications du braille au quotidien. Nous avons ensuite proposer à la princesse de taper le nom de ses enfants en braille. »



Michèle Croonenberghs guidant la princesse Mathilde entourée d'élèves au Musée Braille (2009).



À la rencontre des élèves d'une école de Diegem.

Sensibilisation dans les écoles : votre aide est la bienvenue !

Si vous êtes enseignant et qu'il n'est pas envisageable de venir à Bruxelles avec votre classe pour bénéficier d'une visite guidée de nos locaux, mais que vous souhaitez sensibiliser vos élèves au handicap visuel, nous pouvons venir dans votre école. Dans la mesure du possible, une personne présentant une déficience visuelle vient dans la classe pour témoigner.

Actuellement, il ne nous est pas possible de répondre à l'ensemble des demandes. C'est la raison pour laquelle nous lançons cet appel : vous êtes aveugle ou malvoyant et souhaitez vous lancer dans une activité bénévole ? Vous parlez sans difficulté du handicap visuel ? Votre aide nous serait fort utile ! Pour plus d'informations, prenez contact avec le Service volontariat par mail : vol@braille.be ou par téléphone au 02/533 32 88.



Nous cherchons aussi des préparateurs-trices de textes pour la transcription en grands caractères.

Vous préparez des textes (livres et autres documents) en vue de leur impression en grands caractères, pour les rendre accessibles aux personnes malvoyantes. Il s'agit essentiellement d'un travail de mise en page à réaliser sur ordinateur, en Word. Cela demande une bonne faculté de concentration. Il faut passer un test préalable d'une heure. Si celui-ci est concluant, nous vous demanderons d'être disponible au moins 3 à 4 heures par semaine à un des moments suivants :

- mardi après-midi
- mercredi après-midi
- jeudi matin ou après-midi
- vendredi matin ou après-midi

Nous vous offrons une sensibilisation au monde du handicap visuel et des possibilités de rencontres. Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature par e-mail à : vol@braille.be.





NOS JOIES.

Monsieur et Madame Hubert et Monique Liviau-Locufier ont célébré cette année leurs noces de diamant. À cette occasion, ils ont effectué un don en faveur des enfants déficients visuels. Leur générosité contribuera au financement de la fête de Saint-Nicolas que la Ligue Braille organisera l'après-midi du 30 novembre 2016 pour les enfants (sages) aveugles et malvoyants. C'est avec plaisir que nous y convions aussi Monsieur et Madame Liviau à qui nous transmettons tous nos vœux de bonheur pour les années à venir. Un chaleureux merci à eux pour ce geste sympathique et généreux.

NOS PEINES.

Pour rendre hommage à **Monsieur Wilfried Huyghebaert**, décédé à Ostende en mars 2016, son frère Henri a invité les amis et connaissances à soutenir la Ligue Braille en effectuant un don. Un grand merci à eux. Leurs dons contribueront au financement des activités du Club Braille d'Ostende dont Monsieur Wilfried Huyghebaert était un membre fidèle.

Suite au décès de **Monsieur Jacques Van Cleemput** en mai 2016, son épouse a invité les proches qui désiraient marquer leur soutien à effectuer un don en faveur de la Ligue Braille. Les dons reçus serviront à la production d'un livre audio qui viendra enrichir la bibliothèque de la Ligue Braille et sera mis à disposition des personnes aveugles et malvoyantes. Un grand merci pour cette généreuse initiative.



Hommage à Madame Berlo-Chalon.

Assistante sociale de formation et très attentive à l'action de notre association depuis l'entrée au Conseil d'administration de la Ligue Braille de son époux en juin 1981, Madame Adèle Berlo-Chalon est décédée en avril dernier. Elle fut une précieuse conseillère dans des matières essentielles pour notre association.



Persuadée de l'importance du Service social et du rôle capital que ce service devait assumer dès les premiers contacts avec les personnes ayant perdu la vue, mais également lors de leur accompagnement tout au long du cheminement vers une autonomie retrouvée, elle nous a guidé avec tact et persévérance.

Si le Service social peut aujourd'hui se targuer d'apporter une aide à plus de 14 200 personnes aveugles et malvoyantes, c'est d'une part grâce à une augmentation très sensible du nombre d'assistants sociaux sur le terrain - dont elle n'est pas étrangère -, mais aussi grâce à son profond sens de l'organisation acquis durant sa vie professionnelle d'assistante sociale à l'armée.

Passionnée de littérature et fidèle à la mémoire de son défunt époux, elle a fait preuve d'une grande générosité en finançant annuellement l'enregistrement en studio de très nombreux livres audio.

Acceptant un mandat d'administratrice en 2002 et ayant atteint la limite d'âge prévue par nos statuts en 2005, elle est ensuite restée active comme administratrice honoraire de la Ligue Braille.

Merci Madame Berlo pour ce solide coup de pouce et votre humour toujours apprécié. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

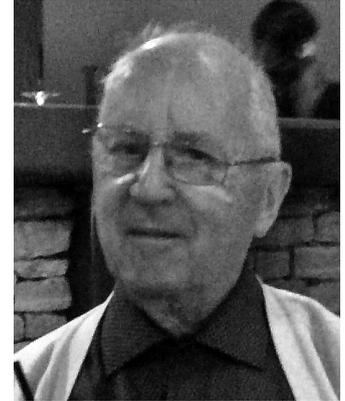
Pierre-B. Bareel



REMERCIEMENTS.

Merci Monsieur Devillez !

Véritable mémoire de la Ligue Braille, Monsieur René Devillez compte un demi-siècle au sein du Conseil d'administration de notre association ! Juriste de formation, précis et posé, il est devenu administrateur en avril 1966, sur invitation d'un de ses collègues de la Banque Degroof où il était fondé de pouvoir. La Ligue Braille avait besoin des compétences d'un juriste et c'est ce que Monsieur Devillez nous offre bénévolement depuis 50 ans. « Ce mandat d'administrateur m'intéressait, j'ai été associé à divers projets et puis je suis devenu membre du Comité de direction. J'y tiens beaucoup. »



Toujours présent aux réunions, René Devillez intervient dans toutes les révisions statutaires et autre grand projet de la Ligue Braille. Une des réalisations dont il est le plus fier est certainement la création de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique créée en 2005 pour consolider la structure de la Ligue Braille et assurer la pérennité de son action. « C'était une idée de Pierre-B. Bareel, avec qui je me suis toujours très bien entendu, et nous avons géré ensemble le processus de mise en place de la Fondation qui est aujourd'hui un atout indéniable. »

Toujours à l'écoute des soucis quotidiens de la Ligue Braille, René Devillez a l'art d'indiquer la ligne qu'il convient de suivre. Nous espérons qu'entre ses voyages et ses visites d'expositions, il continuera à nous conseiller longtemps encore.

Merci Monsieur Devillez pour cette aide inestimable que vous apportez aux personnes aveugles et malvoyantes !

SCHRÉDER :
SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE
LED INTELLIGENTES
OFFRANT UN RETOUR
RAPIDE SUR
INVESTISSEMENT



globetrade Deluco NV
Passion for creation

www.globetrade.be

WHAT'S NEXT?



DigitasLBI

* What's Next is our promise to help companies of all shapes and sizes realise their digital ambitions. Whether they are getting the grips with the basics or striving to be the top of their game, we are an agency that helps brands decide What's Next... and then we take them there.



ENTRE NOUS



Numéro 2 – 2016

Avril – Mai – Juin

BRILLETECH 2016 : VOTRE RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE !

Notez-le déjà dans votre agenda : le BrailleTech, notre salon des aides techniques, aura lieu du jeudi 13 au samedi 15 octobre 2016. Comme chaque année, il se tiendra dans les locaux de la Ligue Braille, rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles (Saint-Gilles), de 10 heures à 16h30. Vous êtes tous les bienvenus !

Vous pourrez y découvrir les dernières nouveautés en matière de vidéo-loupes, barrettes braille, synthèses vocales, logiciels d'agrandissement, téléphones et GSM adaptés, lecteurs de CD Daisy, systèmes d'accès à Internet, etc. Sans oublier les loupes optiques et les aides utiles dans la vie quotidienne.

Sont également prévus des ateliers destinés aux professionnels et des séances d'information pour les personnes handicapées visuelles. Le BrailleTech est une occasion unique de se renseigner, de tester et de comparer les différentes aides, tout en bénéficiant des conseils avisés des collaborateurs de la Ligue Braille.

Si le salon s'adresse avant tout aux personnes déficientes visuelles et à leur entourage, il est aussi ouvert à toute autre personne intéressée : médecins, gestionnaires ou personnel de maisons de repos, paramédicaux, employeurs, services publics, ...



L'entrée est gratuite, le lieu adapté aux personnes handicapées et facilement accessible en transports en commun.

Le programme détaillé du BrailleTech vous sera présenté en septembre dans le prochain numéro de la Canne Blanche et sur le site web de la Ligue Braille (www.braille.be).

EN DIRECT DU BRAILLESHP.

Des formes et des couleurs !

Nous avons axé notre sélection sur la reconnaissance des objets, des formes, des emplacements et des couleurs. Vous trouverez au BrailleShop toute une série d'articles pour vous y aider.



Le Colorino (R1522), détecteur de couleurs et de lumière parlant français susceptible de reconnaître plus de 150 couleurs.

Le lecteur d'étiquettes Penny Talks (**R1762**), parlant français et vous permettant de reconnaître des objets tels que les vêtements, aliments, médicaments, CD, etc., sur lesquels vous aurez apposé une étiquette au préalable. Livré en kit incluant 160 étiquettes tactiles rondes autocollantes et 72 étiquettes lavables pour attacher aux vêtements. Possibilité de commander des kits d'étiquettes supplémentaires.





Il existe aussi quelques moyens simples et peu onéreux pour vous aider par exemple à trier vos chaussettes (compatibles avec machine à laver et séchoir):

Modèle R1412. Livrable par unité. En plastique dur, avec 2 trous. Existe en plusieurs couleurs.

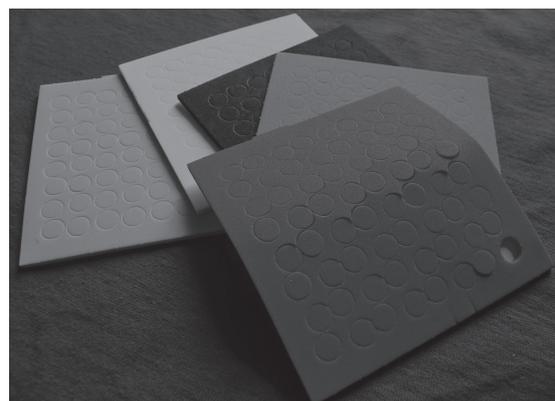
Modèle R1702. Par paquet de 3 clips en plastique souple.

Un système très simple de boutons de formes et de couleurs différentes (**R0272**, vendus par pochette de 5 boutons d'une même forme et d'une même couleur) vous permettra par exemple de reconnaître des pulls de la même couleur ou des vêtements assortis, ou encore les pièces d'un même tailleur.



À votre disposition également, toute une série de repères tactiles servant au marquage, de différentes tailles et de différentes couleurs.

Des repères autocollants en mousse sont disponibles dans les couleurs suivantes: blanc (**R0228**), noir (**R0229**), orange (**R0232**), jaune (**R1355**), rouge (**R1354**).





Des repères en plastique noir ou transparent, à coller sur les objets, sont disponibles en différentes formes et en plusieurs formats (voir sur notre site www.braille.be, rubrique BrailleShop: aide à la vie quotidienne / points de marquage).



Pour les claviers d'ordinateurs, des repères tactiles transparents spécifiquement conçus sont proposés (**R1445**).

Enfin, des pâtes à marquer de différentes couleurs sont disponibles, conditionnées dans un petit flacon et permettant de dessiner des lignes, des points, des formes sur vos objets. Choix de couleurs: noir (**R1007**), blanc (**R1008**), orange (**R1009**).



Vive l'été!

L'été est là et c'est l'occasion pour nous de ressortir notre panoplie de lunettes anti-éblouissement qui, comme nos visières pare-soleil (**R1474**), vous protégeront des rayons agressifs du soleil.



Des modèles enveloppant existent en version standard, en polycarbonate. Ils sont conçus pour être portés avec ou sans lunettes normales et protègent des rayons UV-A et UV-B: couleur brune (**R1106**), verte (**R1107**), gris-bleu (**R1108**), jaune (**R1827**), noire (**R1898**).



Modèles de luxe avec branches ajustables: couleur jaune (**R1828**) ou ambre (**R1950**).

N'hésitez pas à venir les tester au BrailleShop, ouvert tous les jours du lundi au jeudi entre 10 heures et midi et de 13h30 à 16 heures. Le BrailleShop vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous rappelle qu'il reste ouvert et à votre disposition en juillet et août.

EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.

L'enseignement spécialisé en Wallonie et à Bruxelles.

L'enseignement spécialisé propose une scolarisation adaptée, en fonction des besoins et des aptitudes des enfants et adolescents. Votre enfant vient d'être réorienté vers un enseignement spécialisé? Vous vous sentez un peu perdu



pour lui trouver sa nouvelle école? La banque de données Accessservice.be a référencé toutes les écoles proposant un enseignement spécialisé en Wallonie et à Bruxelles. Celui-ci se divise en 8 types différents :

1. Retard mental léger.
2. Retard mental modéré ou sévère.
3. Troubles du comportement et/ou de la personnalité.
4. Déficiences physiques.
5. Maladies ou élèves convalescents.
6. Déficiences visuelles.
7. Déficiences auditives.
8. Troubles des apprentissages.

Vous pouvez avoir accès à cette liste en cliquant sur le lien suivant: http://www.accessservice.be/search_service2.php?id_famille=30

La Fédération Wallonie Bruxelles répond à toutes vos questions liées à l'enseignement, y compris l'enseignement spécialisé, au numéro suivant : 0800 20 000 (les jours ouvrables, de 8h à 18h).

Saut d'index pour les loyers en Wallonie.

L'indexation du loyer des baux de résidence principale consiste à adapter le montant du loyer à l'évolution du coût de la vie. Cette adaptation au coût de la vie se calcule par rapport à l'indice santé de l'année en cours. Cet indice santé est publié par les autorités publiques (le SPF économie).



Votre loyer peut être indexé si votre bail a été fait par écrit et si l'indexation n'a pas été exclue de manière expresse par une clause du contrat. L'indexation du loyer n'est pas automatique : votre propriétaire peut la demander une fois par an. Il doit le faire par écrit, au plus tôt à la date anniversaire de l'entrée en vigueur de votre bail.

Depuis le 21 mars 2016, un décret wallon prévoit un saut d'index pour les locataires afin de favoriser leur pouvoir d'achat. Ce saut d'index permet de « geler » l'indexation du loyer pendant un an. Pour bénéficier du saut d'index, votre bail de résidence principale doit être en vigueur au 1^{er} avril 2016.

Logements sociaux wallons : remboursement des suppléments.

Vous êtes locataire d'un logement social en Région wallonne ? Alors lisez bien cette actualité : elle pourrait vous faire gagner de l'argent !

Depuis 1995, la Région wallonne prévoit, à certaines conditions, le paiement d'un supplément de loyer par chambre inoccupée de logements sociaux devenus « trop grands » à la suite d'une modification de la situation familiale des locataires. Ce supplément de loyer s'élève à 25 € pour une chambre inoccupée et à 60 € pour deux chambres inoccupées.

Fin 2015, le Conseil d'État a annulé une partie des mesures qui prévoyaient ce surloyer pour les locataires ayant signé un



contrat de bail à durée indéterminée avant le 1^{er} janvier 2008. Cela implique un remboursement pour les montants perçus durant les 3 dernières années (2013, 2014, 2015) de l'ordre de 900 à 1 500 euros.

Ne vous inquiétez pas si vous n'êtes pas remboursés rapidement : chaque situation doit être analysée par votre société de logement. Cela prendra du temps. Mais, dans tous les cas, vous retouchez l'argent qui vous a été réclamé indûment. Si vous êtes dans le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec votre société de logement social pour vérifier votre situation.

SPF Sécurité sociale et réforme Handicare.

Le projet d'introduction des demandes dans le nouveau programme « Handicare » a été reporté à une date indéterminée.

La procédure papier est donc toujours temporairement maintenue, mais certains changements sont déjà d'application :

- 1) Le guichet de la Direction générale Personnes handicapées est fermé depuis le 29 mars 2016. Il était principalement un point de contact pour demander des attestations, déposer des documents et voir un assistant social. Désormais, les assistants sociaux travaillent uniquement sur rendez-vous.

Un rendez-vous avec un assistant social peut être pris au moyen du formulaire de contact ou en appelant le numéro gratuit 0800 987 99 (du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00). Il n'y a plus d'autres numéros de téléphone possibles.



Le formulaire de contact sur le site <http://www.handicap.fgov.be> peut également être utilisé. Les documents peuvent toujours être envoyés à l'adresse suivante: Service public fédéral Sécurité sociale, Direction générale Personnes handicapées, Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 150, 1000 Bruxelles. Ils peuvent également être déposés sur place dans la boîte aux lettres rouge.

- 2) Depuis le 11 avril 2016, la 1^{re} phase de Handicare est en place. Cela signifie qu'une nouvelle répartition des dossiers a lieu en fonction de nouveaux secteurs. Ceci concerne le traitement des dossiers, le téléphone, les convocations médicales et les permanences.

Notre Service social se tient informé de ces différents changements, n'hésitez pas à contacter votre assistant(e) social(e) si vous souhaitez des informations plus précises à ce sujet.

Service fédéral des Pensions.

Le 1^{er} avril 2016, l'Office national des Pensions (ONP) et le Service des Pensions du Secteur public (SdPSP) ont fusionné pour former ensemble le Service fédéral des Pensions, en abrégé le SFP ou le Service Pensions. La continuité du paiement des pensions et des autres services est garantie.

Voici l'adresse du site web de la nouvelle entité:
www.pensioendienst.fgov.be/fr.



Diabète de type 2 : Nouveau modèle de soins.

Depuis le 1^{er} février 2016, un nouveau modèle de soins pour le suivi des patients diabétiques de type 2 a été adopté. Il remplace le passeport diabète, qui disparaît.

Le nouveau modèle de soins doit être renouvelé chaque année. Vous avez ainsi droit à deux consultations chez un diététicien sur prescription de votre médecin généraliste. Par ailleurs, si vous présentez un risque au niveau podologique, vous avez aussi droit à un examen chez un podologue (2 fois par an) sur prescription de votre généraliste.

Les patients qui bénéficiaient d'un passeport diabète avant le 1^{er} février 2016 peuvent continuer à l'utiliser jusqu'au 31 décembre 2017.

À partir de cette date, le médecin généraliste pourra demander le modèle de soins afin de conserver les avantages du patient.

Les personnes qui souffrent de plaies chroniques (plaies traitées pendant 6 semaines et insuffisamment guéries après cette période) ont droit à une intervention forfaitaire (22,90 euros par mois) dans le prix des pansements actifs. Une intervention supplémentaire de 0,25 euros par paquet est possible pour certains pansements.

Pour les patients qui bénéficient du maximum à facturer (MAF), le coût des pansements qui reste à leur charge est pris en considération.



MyFAMIFED.

MyFAMIFED est un outil interactif qui permet aux parents dont les allocations familiales sont traitées par FAMIFED (Agence fédérale pour les allocations familiales) de consulter en ligne leurs données et leurs paiements. L'assuré social peut ainsi modifier lui-même certaines données personnelles comme le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail. Ces modifications sont automatiquement prises en compte dans la base de données de FAMIFED.

MyFAMIFED est mis à jour en permanence et adapté au mieux aux besoins des utilisateurs. L'étape suivante est le développement de formulaires «intelligents» qui peuvent être remplis en ligne et l'envoi sécurisé de documents via la boîte électronique. Pour plus d'information : www.famifed.be.

Voyages aériens et handicap : vos droits mieux garantis.

Un règlement européen du 11 juillet 2006 précise les droits des personnes à mobilité réduite dans le cadre du transport aérien. Il s'inscrit dans un plan d'ensemble visant à renforcer les droits des passagers dans tous les modes de transport public. Les personnes désavantagées par une mobilité réduite, qu'elle résulte d'un handicap, de l'âge ou d'un autre facteur, devraient avoir les mêmes possibilités d'emprunter les transports aériens que les autres citoyens.



Cependant, ce règlement laisse une zone d'ombre sujette à interprétation qui permettait aux compagnies aériennes de refuser l'embarquement aux personnes handicapées, en raison d'un « risque de sécurité » qui n'était pas défini clairement. Elles pouvaient également décider qui devait être accompagné et qui pouvait voyager seul, avec les coûts supplémentaires que cela pouvait impliquer pour le passager. En avril 2016, l'European Disability Forum (EDF) a obtenu que ces restrictions soient supprimées pour permettre aux personnes handicapées de voyager en avion en toute autonomie.

L'EDF demandait également un changement sur la distribution des sièges pour les personnes handicapées. Cela n'a pas pu être concrétisé. Ainsi, les personnes handicapées peuvent encore être placées dans différents endroits dans l'avion pour des raisons de sécurité. Par exemple, un groupe de personnes handicapées voyageant ensemble peut être séparé pendant le vol. Cette nouvelle mesure entrera en vigueur après le 22 juillet 2017, au mieux.

Pour plus d'information : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3AI24132>.

42 nouvelles places de stationnement PMR à Bruxelles.

Afin de rendre la capitale plus accessible, la ville de Bruxelles augmente le nombre de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite. C'est autour de la zone piétonne que la ville a étendu le nombre de places, l'objectif étant que les personnes en situation de handicap se sentent les bienvenues à Bruxelles.



Il est aujourd'hui possible de les localiser grâce à une carte interactive : www.bruxelles.be/artdet.cfm?id=4533.

Pour qu'un emplacement de parking soit réservé aux personnes handicapées, il faut que le demandeur respecte des conditions et introduise une demande avec copie de la carte d'emplacement spécial : par courrier au service technique de la circulation de la police de Bruxelles-Capitale-Ixelles, rue des Palais 321, 1000 Bruxelles ; ou par e-mail (avec si possible la copie de la carte d'emplacement spécial en annexe) : polbru.trat@skynet.be.

Les services répit.

Les services répit proposent aux personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, et à leur famille des solutions diverses pour répondre à leurs besoins. L'objectif de ces services est de permettre aux personnes handicapées de passer de bons moments en présence d'éducateurs spécialisés mais également de permettre à leurs proches de « souffler » un peu.

Pour faire appel à l'un de ces services, vous devez prendre contact avec le service répit de votre choix. Celui-ci vérifiera si vous respectez les conditions d'accès et se chargera des modalités d'inscription.

Une liste des services répit agréés par l'AViQ et le PHARE est disponible sur le site www.accesservice.be.



Pour l'AViQ et donc la Région wallonne, vous pouvez également contacter le numéro gratuit 0800/16061 ou vous adresser au Bureau régional compétent en fonction de votre domicile.

Pour la Région bruxelloise, les informations sont disponibles sur le site du PHARE :

phare.irisnet.be, ou par téléphone au 02/800 82 03.

Unia : nouveau nom du Centre pour l'égalité des chances.

Le Centre interfédéral pour l'égalité des chances a changé de nom dans une volonté de mieux identifier le Centre et ses missions et de permettre ainsi un meilleur accès aux citoyens qui seraient confrontés à une question ou un problème relatif à la discrimination. Unia (du latin « unio », qui signifie union) s'est également doté d'un nouveau conseil d'administration et d'une nouvelle direction.

Vous avez une question ? Vous voulez signaler une discrimination ? Contactez Unia : Rue Royale, 138 à 1000 Bruxelles - tél : 02 212 30 00 - fax : 02 212 30 30 - e-mail : info@unia.be.

Mutuelle : allocation pour l'aide d'une tierce personne.

Petit rappel, si vous êtes en incapacité de travail et que votre état de santé justifie le besoin d'une aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne, il est possible de bénéficier d'un



complément financier à vos indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité de la mutuelle : il s'agit de l'allocation forfaitaire pour l'aide d'une tierce personne.

Cette allocation peut être obtenue auprès de votre mutuelle au plus tôt à partir du 4^e mois d'incapacité de travail et au plus tard jusqu'à la fin de votre incapacité de travail. Ce montant octroyé est exonéré d'impôt. L'aide ne peut pas être octroyée aux patients qui sont en maison de repos (MR), en maison de repos et de soins (MRS), en centre de convalescence ou à l'hôpital.

Le médecin-conseil évalue le degré de nécessité de l'aide d'une tierce personne sur base des activités suivantes : se déplacer, absorber ou préparer sa nourriture, assurer son hygiène personnelle et s'habiller, assurer l'hygiène de son habitat et accomplir des tâches ménagères, vivre sans surveillance, être conscient des dangers et être en mesure de les éviter, communiquer et avoir des contacts sociaux.

Pour chaque activité, le médecin-conseil vous attribue un score de 0 à 3 points, en fonction des tâches concrètes que vous pouvez encore effectuer. Pour reconnaître la nécessité de l'aide d'une tierce personne, le médecin-conseil doit vous attribuer un score total d'au moins 11 points (18 points au maximum) et estimer que celle-ci est indispensable pour une période d'au moins 3 mois.

Vous pouvez contacter le service social de votre mutuelle à ce sujet ou notre Service social qui peut vous aider à accomplir ces démarches.



EN DIRECT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.

Session de sensibilisation à Bruxelles.

Notre prochaine session de sensibilisation au handicap visuel aura lieu le mardi 6 septembre 2016 de 9h à 13h au siège social de la Ligue Braille, rue d'Angleterre, 57 à 1060 Bruxelles.

Cette session est destinée aux familles, aux proches, ainsi qu'à toute personne en contact avec des personnes déficientes visuelles. Des informations théoriques et diverses mises en situation permettront de mieux appréhender la réalité des personnes aveugles ou malvoyantes.

Une participation aux frais de 5 euros par personne est demandée. Inscription préalable auprès de Nadia Arnone au 02/533 33 62 ou par e-mail: nadia.arnone@braille.be. En Wallonie, des sessions peuvent être organisées sur demande.

EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.

À la Bibliothèque.

TOP 5 DES LIVRES AUDIO.

1. **Noël en décembre, de Bernard Tirtiaux** (livre n° 25263).
Juin 1914. Klara, fille unique d'une famille berlinoise aisée,



s'apprête à rentrer chez elle sans avouer à sa famille qu'elle est enceinte. Elle accouche prématurément lors du voyage et confie sa fille aux fermiers wallons qui l'ont accueillie. Roman inspiré d'un fait réel.

2. Une vraie famille, de Valentin Musso (livre n° 25406).

Il s'appelle Ludovic. Un jeune homme simple et sans histoire. En apparence... Les Vasseur, un couple de Parisiens, l'engagent pour quelques travaux. Le mystérieux garçon se rend rapidement indispensable. Mais les Vasseur commencent à regretter de lui avoir ouvert leur porte. Le pire reste à venir...

3. Quelqu'un pour qui trembler, de Gilles Legardinier

(livre n° 25300).

Pour soigner ceux que l'on oublie trop souvent, Thomas a vécu des années dans un village perdu en Inde. Lorsqu'il apprend que la femme qu'il a autrefois quittée a eu une fille de lui, ses certitudes vacillent.

4. Les quatre filles du Révérend Latimer, de Colleen McCullough (livre n° 25327).

Australie, 1925. Les sœurs Latimer fuient l'austérité du foyer. Elles décident de se former au métier d'infirmière dans l'hôpital de leur ville natale. Là, elles pourront laisser libre cours à leurs aspirations : la recherche de l'amour et de l'indépendance. Mais la Grande Dépression n'est pas loin...

5. Concerto pour quatre mains, de Paul Colize

(livre n° 25375).

Où se trouvait Franck Jammet, braqueur virtuose, la nuit du 18 au 19 février 2013 ? Qui a réalisé le casse du siècle ?



TRUCS ET ASTUCES NUMÉRIQUES.

Le saviez-vous ? Nous diffusons tous les mois une **Newsletter** qui vous met au courant des dernières nouvelles qui rythment la vie de la Bibliothèque : animations, clubs de lecture et annonces diverses. Vous y trouverez également une liste des dernières nouveautés ainsi que des sélections thématiques. Chaque mois, un livre est placé sous la loupe. La Newsletter vous donne également la parole car elle publie vos avis littéraires ! En panne d'inspiration pour le choix d'un nouveau livre, n'hésitez pas à la parcourir ! Inscription sur <http://bibliotheque.braille.be/fr/>.

« DES IDÉES ET DES LIVRES ».

2016 est une année faste pour le sport mondial : l'Euro de football en juin (allez les Diables !) et les Jeux Olympiques de Rio en août. « Des idées et des livres », notre trimestriel audio en format CD Daisy exclusivement et grand supporter du sport en général, vous propose une escapade littéraire musclée, à couper le souffle. Les grands écrivains, sportifs ou non, ont toujours été sensibles aux exploits des champions. Si vous aussi voulez marquer un but victorieux, et si vous ne recevez pas encore « Des idées et des livres », n'hésitez pas à vous y abonner (c'est gratuit !), en appelant la bibliothèque au 02 533 02 40 ou en envoyant un email à bib@braille.be. À vos marques... prêts... partez !

NOUVEAU CATALOGUE.

Le supplément au catalogue des livres audio est arrivé ! Plus de 500 nouveaux titres ont été ajoutés à notre catalogue durant ce 1^{er} semestre 2016, parmi lesquels vous retrouverez « Les passants de Lisbonne » de Philippe Besson, « Dieu, les affaires et nous » de Jean d'Ormesson ou encore « Secrets d'Histoire 6 »



de Stéphane Bern. Une version CD DAISY en synthèse vocale est également disponible. Pour le commander, contactez la Bibliothèque au 02 533 32 40 ou bib@braille.be. N'oubliez pas que tous ces titres se retrouvent également sur notre bibliothèque en ligne : <http://bibliotheque.braille.be/fr/>.

CLUB DE LECTURE.

Le prochain club de lecture de la Bibliothèque aura lieu le 21 septembre 2016, de 14h à 16h. Nous y développerons une thématique de saison: la rentrée des classes vue par vos écrivains favoris!

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS.

Saviez-vous que le très connu «Autant en emporte le vent» de Margaret Mitchell paraissait il y a tout juste 80 ans? La Bibliothèque vous invite à cette occasion à un voyage au pays de l'Oncle Sam. Animations et conférences vous seront proposées durant le dernier trimestre de l'année.

HOLA - GOEIDAG - HELLO - BONJOUR - CIAO!

Envie de découvrir le monde, ses richesses culturelles et linguistiques? Rejoignez nos tables de conversation! Dans une ambiance conviviale et divertissante, nous organisons au sein de la Bibliothèque des tables de conversation dans les langues suivantes: italien, anglais, espagnol et néerlandais.

Bienvenue à tous! Infos auprès de la Bibliothèque au 02 533 32 40 ou bib@braille.be



À la Ludothèque.

Petit tour d'horizon de nos meilleurs jeux d'adresse. Attention, maladroits s'abstenir... sinon fous rires garantis!

Parmi les incontournables, voici le **Blikado** (n° M04092): essayez de retirer les pions sans faire bouger les autres. Il s'agit d'une version adaptée du mikado. Il existe également une variante agrandie, le Mikado géant (n° M14021), basée sur le même principe.

Pour les petits génies, une version casse-tête d'un puzzle: **Pentominos** (n° M13025). Vous devez placer des pièces en bois les unes à côtés des autres en laissant 4 espaces vides comme indiqué sur le modèle. Un vrai casse-tête qui peut se jouer en solo mais où très vite, tout le monde unit ses forces!

Avec la **Danse des œufs** (n° M14005), tentez de collectionner un maximum de faux œufs en les gardant sur vous dans des positions loufoques imposées par les dés. Amusement assuré pour petits et grands.

D'autres envies ludiques?

N'hésitez pas à demander la liste complète des jeux au 02 533 32 56 ou par e-mail via bib@braille.be.



EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire!
Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail:
loisirs@braille.be.

Plus d'infos sur nos activités sur notre site web,
rubrique Agenda.

À Bruxelles.

LIGUE BRAILLE: Rue d'Angleterre, 57 – 1060 St-Gilles.

SALLE DU FANAL: Rue Stallaert, 6 – 1050 Bruxelles.

- **Jeudi 1^{er} septembre**, de 14h30 à 16h: Chorale.
Le groupe vocal «le FRAT» est composé d'une vingtaine de personnes qui interprète un répertoire de chansons françaises. Sous la baguette magique de leur «maître-chanteur» et guitariste Monsieur Philippe, nous aurons le plaisir de passer d'agréables moments. Lieu: Ligue Braille. PAF: Gratuit.
- **Mercredi 14 septembre**, de 14h à 16h: Chanson française.
Véronique Willemaers nous présentera un répertoire de chanson française (Brel, Barbara, Brassens et bien d'autres). Lieu: Salle du Fanal. PAF: Gratuit.
- **Jeudi 15 septembre**, de 14h30 à 16h: Concert Tango. Concert de la violoniste Isabelle Decraene. Au programme: trio violon,



piano et contrebasse sur un rythme de tango traditionnel et contemporain. Lieu : Ligue Braille. PAF : Gratuit.

- **Mercredi 28 au vendredi 30 septembre**, Escapade iodée. Trois jours et deux nuits en plein cœur de la ville d'Ostende, la ville portuaire la plus cosmopolite de la côte belge. Dans un cadre dépaysant et relaxant, ce séjour vous proposera d'en découvrir davantage sur celle que l'on surnomme la «reine des plages». Au programme : découverte du patrimoine culturel, balades au grand air, shopping et dégustation de spécialités belges ! Départ de Bruxelles (Gare du Midi) ou RDV sur place. Accompagnateur obligatoire. PAF : 215 euros par personne. Programme détaillé sur demande.

En Wallonie.

À ATH : Rue de la Station, 41.

- **Mardi 27 septembre** : Excursion au Château de Seneffe. Venez découvrir ce chef-d'œuvre du patrimoine belge. Visite de l'exposition permanente « Face et intimité ». Après un repas sur le site, nous profiterons d'une visite sensorielle des jardins du château. Accompagnateur obligatoire. PAF : 15 euros.
- **Lundi 10 octobre**, de 13h à 16h : Création de produits nettoyants naturels. Difficile parfois de concilier nettoyage et respect de la nature, nous vous proposons de découvrir des recettes 100% naturelles pour fabriquer vos produits d'entretien. Les ingrédients sont peu onéreux et la



réalisation assez simple. Lancez-vous dans le ménage au naturel! PAF: 7 euros.

À CHARLEROI: Boulevard Tirou, 12.

- **Mercredi 14 septembre:** Excursion «À la découverte de Chimay». Au détour de visites alliant histoire et terroir, rejoignez-nous pour une journée dédiée au patrimoine et aux richesses culturelles du pays de Chimay. Au programme, découverte de l'Espace Chimay pour une rencontre sensorielle autour des produits typiques de la région. Après un repas traditionnel, nous profiterons du site exceptionnel de l'Abbaye de Scourmont et ses grands jardins. Accompagnateur obligatoire. PAF: 15 euros.
- **Mardi 4 octobre**, de 13h à 16h: Création de produits nettoyants naturels. Difficile parfois de concilier nettoyage et respect de la nature, nous vous proposons de découvrir des recettes 100% naturelles pour fabriquer vos produits d'entretien. Les ingrédients sont peu onéreux et la réalisation assez simple. Lancez-vous dans le ménage au naturel! PAF: 7 euros.

À LIÈGE: Rue des Guillemins, 63.

- **Vendredi 23 septembre:** Excursion «L'exposition Jouet star». Entrez dans l'univers fantastique des jouets où tout est possible. Adorés, oubliés retrouvés, certains objets traversent les âges de la vie à vos côtés. Vous y retrouverez immanquablement les jouets de votre enfance. En matinée,



une animation adaptée avec la manipulation des jouets est prévue, puis un bon repas. Accompagnateur obligatoire. PAF: 7 euros.

- **Vendredi 30 septembre**, de 14h à 16h: Sortie pédestre «Au fil de la Vesdre». Parcours de 3 km dans l'ancienne ville lainière de Verviers. Au départ de la gare, nous nous dirigerons dans les quartiers de la tourelle afin d'en apprendre davantage sur cet hôpital mais également sur son château et son parc. Accompagnateur obligatoire. PAF: Gratuit.
- **Vendredi 7 octobre**, de 11h à 13h: Atelier floral. Vous êtes passionnés par les fleurs et intéressés par la création d'une composition originale? Pour cette session automnale, nous vous proposons de nous rejoindre pour réaliser de quoi égayer votre intérieur avec des couleurs chaleureuses et parfums de saison! Volumes, textures et odeurs se mélangeront pour faire appel à votre créativité. Bienvenue aux débutants ainsi qu'aux passionnés. PAF: 15 euros.
- **Vendredi 7 octobre**, de 14h à 16h: Concert de musique balkanique. PAF: Gratuit.

À JAMBES: Rue de la Croix-Rouge, 31.

- **Jeudi 29 septembre**, de 13h30 à 16h : Atelier floral. Vous êtes passionnés par les fleurs et intéressés par la création d'une composition originale? Pour cette session automnale, nous vous proposons de nous rejoindre pour réaliser de quoi égayer votre intérieur avec des couleurs chaleureuses et parfums de saison! Volumes, textures et odeurs se mélangeront pour faire appel à votre créativité. Bienvenue aux débutants ainsi qu'aux passionnés. PAF: 15 euros.



- **Mardi 11 octobre** : Excursion : « L'exposition Jouet Star et la Principauté de Liège ». Entrez dans l'univers fantastique des jouets où tout est possible. Adorés, oubliés, retrouvés, certains objets traversent les âges de la vie à vos côtés. Vous y retrouverez immanquablement les jouets de votre enfance. En matinée, une animation adaptée avec la manipulation des jouets est prévue, puis un bon repas. Nous poursuivrons cette journée avec une visite guidée adaptée de Liège, histoire d'en apprendre un peu plus sur cette ancienne principauté. Accompagnateur obligatoire. PAF: 15 euros.

À LIBRAMONT : Avenue de Bouillon, 16A.

- **Mardi 20 septembre** : Excursion « Visite de Huy ». Visite guidée de l'église Saint-Rémy et du centre historique de Huy en matinée. L'après-midi se poursuivra tout en détente avec une croisière sur la Meuse. Un repas est également prévu dans le centre historique de Huy. Accompagnateur obligatoire. PAF: 25 euros.
- **Mardi 4 octobre**, de 10h à 12h: Sortie pédestre « À la découverte de Libramont ». Accompagnateur obligatoire. PAF: Gratuit.
- **Mardi 4 octobre**, de 13h à 16h: Création de produits nettoyants naturels, avec le CRIE d'Anlier. Difficile parfois de concilier nettoyage et respect de la nature, nous vous proposons de découvrir des recettes 100% naturelles pour fabriquer vos produits d'entretien. Les ingrédients sont peu onéreux et la réalisation assez simple. Lancez-vous dans le ménage au naturel! PAF: 7 euros.



Activités pour la jeunesse (6 à 15 ans).

Pour les inscriptions et modalités pratiques, merci de contacter le Service loisirs au 02 533 32 84 ou par e-mail à loisirs@braille.be.

Juillet 2016 : Stage sportif.

La Ligue des Champions ouvre ses portes! Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2016, c'est sport à gogo à la Ligue Braille! Basé sur le célèbre jeu Fort Boyard, ce stage invitera vos enfants à découvrir de multiples sports et fera travailler leurs méninges grâce aux nombreuses énigmes à résoudre seul ou en équipe. Une bonne occasion pour s'initier à plusieurs disciplines sportives dans un cadre ludique et convivial. Encadrés par des sportifs passionnés, les enfants pourront appréhender ces nombreuses activités en toute sécurité!

Lieu de stage: Ligue Braille, Rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles.

Août 2016 : Stage à la ferme.

Les fermiers en herbe sont attendus du mardi 16 au vendredi 19 août pour un stage au «Fagotin», une ferme pédagogique située à Stoumont, en province de Liège, dans la magnifique vallée de l'Amblève. Au travers de jeux sensoriels, les enfants pourront découvrir les habitudes et besoins des animaux de la ferme. Au programme de cette semaine: soins et traite des animaux, travail de la laine, balades à dos d'âne ou de poneys, jeux sensoriels, jardinage et atelier culinaire.

Lieu de stage: Ferme «Le Fagotin» à 4987 Stoumont.

<http://www.fagotin.be/>



Activités pour les ados et jeunes adultes (16 à 25 ans).

Pour les inscriptions et modalités pratiques, merci de contacter le Service loisirs au 02 533 32 84 ou par e-mail à loisirs@braille.be.

août 2016 : Week-end « Aventure ».

Rejoignez-nous à Stoumont, dans la vallée de l'Amblève, du vendredi 19 au dimanche 21 août pour un week-end original au cœur de la nature. De bonnes chaussures de marche seront nécessaires pour partir à l'aventure avec le groupe. Au programme, marches, nuit sous tente et découvertes multiples dans un cadre bucolique et verdoyant ! Accompagnateur majeur obligatoire.

Lieu de l'activité : Ferme «Le Fagotin» à 4987 Stoumont.

Septembre 2016 : Activité « Sensations fortes ».

Tu as entre 16 et 25 ans et tu aimes vivre de nouvelles expériences ? Nous t'attendons le samedi 17 septembre 2016 à l'Aventure Parc de Wavre.

Grâce à un parcours dans les arbres qui te sera spécialement dédié, tu évolueras dans un cadre totalement sécurisé sous la surveillance de moniteurs agréés qui t'aideront à chaque instant. Les plus intrépides auront la possibilité d'expérimenter des sauts inédits : le Space Jump et le Jungle Jump !

Lieu de l'activité : Aventure Parc, Rue Sainte-Anne, 153 à 1300 Wavre.



À la découverte du cécifoot.

Vous êtes fan de football mais ne pouvez plus le pratiquer à cause de votre handicap visuel ? Essayez le cécifoot.

Le cécifoot, c'est du football à 5 contre 5 pour mal et non-voyants. Le gardien de but est voyant et les 4 joueurs portent tous un bandeau autour des yeux pour être sur pied d'égalité.

Le ballon est sonore (grelots), ce qui permet de le localiser quand il est en mouvement. Le terrain fait 40 mètres de long sur 20 de large et est délimité par deux balustrades de 1,20 mètre de haut sur chaque longueur du terrain pour éviter que le ballon ne sorte.

Les joueurs se repèrent grâce à trois guides sur le terrain : le gardien qui dirige sa défense dans le tiers défensif du terrain, le coach qui guide les joueurs du centre et le guide placé derrière le but adverse qui signale l'axe du but aux joueurs du tiers offensif du terrain. Les joueurs doivent se signaler pour éviter les contacts avec le mot « Voy » qui est le code pour tous les joueurs de cécifoot dans le monde. Un joueur qui ne le dit pas est sanctionné par une faute de non Voy. Un match dure 50 minutes décomposées en deux mi-temps de 25 minutes.

Un club existe à Charleroi depuis 3 ans et compte pas moins de 5 joueurs qui évoluent en équipe nationale belge. Pour découvrir ce sport adapté, contactez Jean-Michel Bertinchamps :
tél. 0497/ 93 34 76 ou
e-mail jeanmichel.bertinchamps@hotmail.com.

Concilier
esprit d'entreprise
et engagement,
c'est donner plus
de valeur à l'avenir.

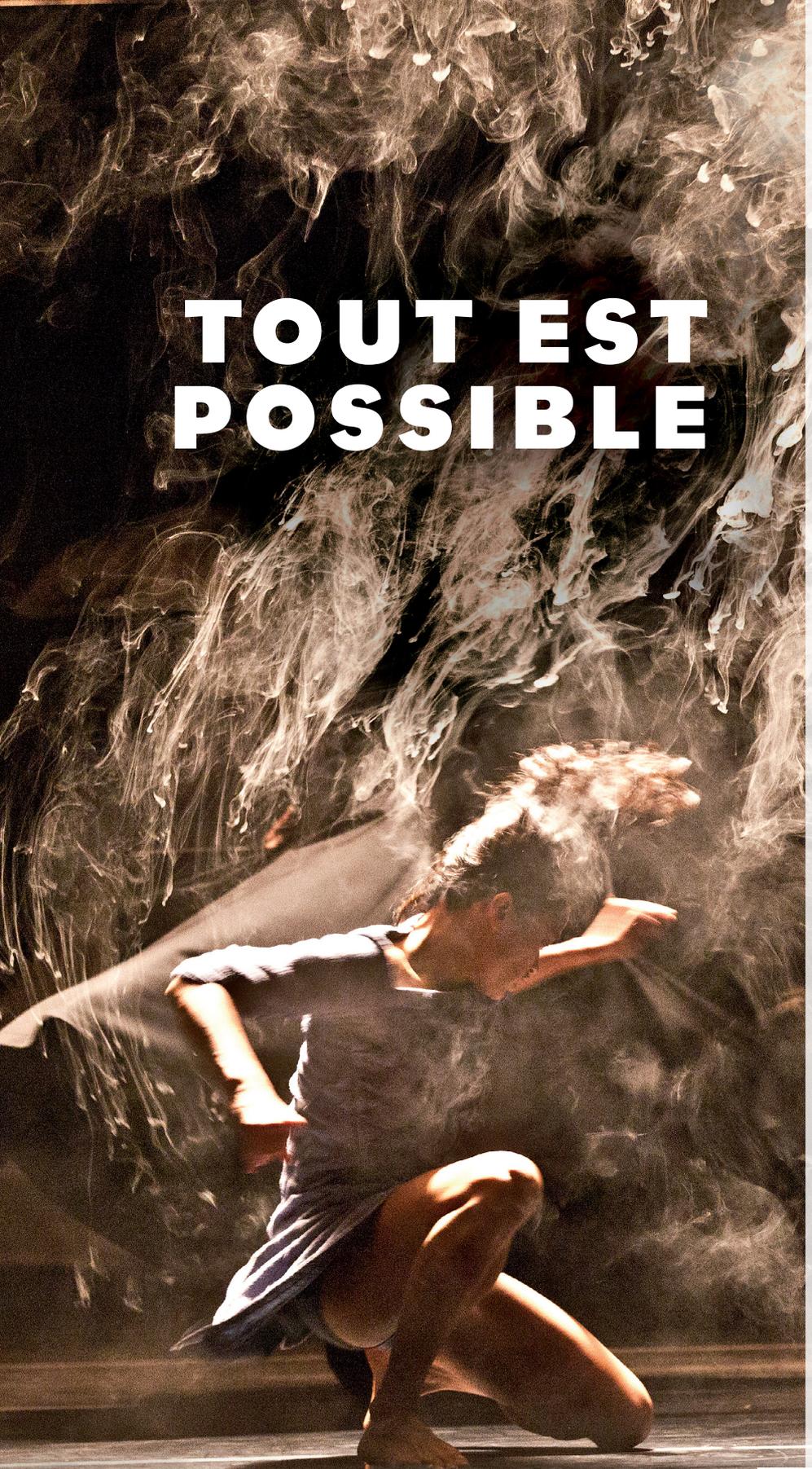
Investir et s'investir. Allier efficacité et responsabilité. Respecter l'individu et la société. Stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir des projets durables.

Notre mission est aussi une ambition. En nous engageant aujourd'hui aux côtés de ceux qui veulent répondre aux défis de demain, nous sommes plus que jamais partenaires d'avenirs.

Découvrez-nous sur degroofpetercam.com



TOUT EST POSSIBLE



GRÂCE À VOUS

Festival NEXT - Akram Khan Cie
CE PROJET EXISTE GRÂCE À VOUS.

Avec la Loterie Nationale, jouer, c'est aussi soutenir de nombreux projets qui profitent à tous. En 2014, plus de 10 millions d'euros ont été redistribués à des projets culturels comme celui-ci.



**Loterie
Nationale**